

# **CAHIER DES CHARGES**

## **PROGRAMME D'ACCESSION**

### **HAUT NIVEAU**

## Cahier des charges : Clubs mini performance 4/13 ans

<b>Positionnement au sein du dispositif fédéral de formation des jeunes grimpeurs.</b>	<b>Objectif général :</b> → accession au haut niveau ou excellence sportive	-Formation sportive et accession au haut niveau sportive
	<b>Indicateurs de résultats</b> → niveau de recrutement des sportifs → niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure.	-Recrutement ouvert  -Niveau attendu : Apparaître au classement club du Trophée National Poussins et Benjamins (TNPB) ou positionner au moins 2 grimpeurs dans les 20 premiers du Classement TNPB (combiné).
	<b>Coordonnateur :</b> → statut, tutelle, compétences...	-Association sportive  -Le président et conseil d'administration de l'association administrent la structure en collaboration avec le ou les entraîneurs référents en relation avec le comité territorial fédéral ou la ligue du secteur géographique.
	<b>Encadrement</b> → qualification, conditions d'intervention...	-La structure s'appuie sur les compétences d'un ou plusieurs entraîneurs qualifiés pour conduire les actions (DE escalade entraînement sportif ou assimilé ou plus)
	<b>Population</b> → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères de recrutement géographiques et sportifs...	- Groupe baby 4/6 ans - Groupe pré-compétition 7/9 ans - Groupe compétition poussins benjamins 10/13ans  Un collectif minimal de 3 sportifs et maximal de 12 jeunes par groupe de d'âge et ou de niveau.  Recrutement local
<b>Éléments du fonctionnement sportif</b>	<b>Installations</b> → spécifiques, générales, récupération, disponibilité...	Equipement performant au moins sur une discipline. Avoir la possibilité d'accéder régulièrement à des équipements permettant l'entraînement spécifique sur les 2 autres disciplines.  Les installations doivent être disponibles pour permettre le renouvellement des voies ou des blocs et augmenter les fréquences d'entraînement.
	<b>Fonctionnement</b> → budget, partenaires, part fédérale...	Fonds propres Club /CT/ ligues/collectivité locales / réseau de l'Etat en département.

	<b>Volume d'entraînement</b> → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe baby 4/6 ans : Au moins une séance par semaine</li> <li>- Groupe pré-compétition 7/9 ans : au moins deux séances par semaines. Minimum 4h par semaine</li> <li>- Groupe compétition poussins benjamins 10/13ans : 6 heures d'entraînement minimum par semaine</li> </ul>
<b>Suivi des sportifs</b>	<b>Mise en œuvre du double projet</b> → responsable, organisation, ...	Une attention particulière doit être portée par le club. Un responsable de secteur peut être nommé.
	<b>Mise en œuvre du suivi médical réglementaire</b> → responsable, organisation...	
	<b>Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques</b> → responsables, organisation, volume...	
<b>Financement de la structure</b>		Fonds propres Club /CT/ ligues/collectivité locales / réseau de l'Etat en département.

### Cahier des charges : Clubs performance national 14/19 ans

**NB : le club doit déjà être identifié Club mini perf pour pouvoir postuler à ce niveau**

<b>Positionnement au sein du Plan de performance Fédéral</b>	<b>Objectif général :</b> → accession au haut niveau ou excellence sportive	- Accession au haut niveau et haut niveau jeune
	<b>Indicateurs de résultats</b> → niveau de recrutements des sportifs → niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure	Recrutement : -podium de coupe de France -Finalistes des championnats de France -Niveau attendu : -Finalistes de compétitions européennes ou internationales jeunes
	<b>Coordonnateur :</b> → statut, tutelle, compétences...	-Association sportive  -Le président et le conseil d'administration de l'association administrent la structure en collaboration avec le ou les entraîneurs référents, en relation avec le comité territorial fédéral ou la ligue.
	<b>Encadrement</b> → qualification, conditions d'intervention...	-La structure s'appuie sur les compétences d'un ou plusieurs entraîneurs qualifiés pour conduire les actions (DE escalade entraînement sportif ou assimilé ou plus).

	<b>Population</b> → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères de recrutement géographiques et sportifs...	Un collectif minimal de 3 sportifs et maximal de 12 jeunes par groupe de d'âge et ou de niveau.  Recrutement local
Éléments du fonctionnement sportif	<b>Installations</b> → spécifiques, générales, récupération, disponibilité...	Équipement performant sur une discipline. Avoir la possibilité d'accéder régulièrement à des équipements permettant l'entraînement spécifique sur les 2 autres disciplines.  Les installations doivent être disponibles pour permettre le renouvellement des voies ou des blocs et augmenter les fréquences d'entraînement.
	<b>Fonctionnement</b> → budget, partenaires, part fédérale...	Fonds propres Club /CT/ ligues/collectivité locales : réseau de l'état en département.
	<b>Volume d'entraînement</b> → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines...	-La structure propose a minima 8h d'entraînement par semaine.
Suivi des sportifs	<b>Mise en œuvre du double projet</b> → responsable, organisation, ...	Une attention particulière doit être portée par le club. Un responsable de secteur peut être nommé.
	<b>Mise en œuvre du suivi médical réglementaire</b> → responsable, organisation...	Pour les sportifs listés, suivi conjoint avec la commission médicale fédérale sous l'autorité du médecin fédéral.
	<b>Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques</b> → responsables, organisation, volume...	
Financement de la structure		Fonds propres Club /CT/ ligues/collectivité locales : réseau de l'état en département.